

Vous avez besoin d'en parler ?

L'Assistant Social de la CGSS est à votre écoute pour vous **conseiller**, vous **soutenir**, vous **accompagner**

**Le Service Social de la CGSS, c'est avant tout, des professionnels expérimentés**

*L'Assistant Social est titulaire d'un diplôme d'Etat et est tenu au secret professionnel.*



Pour en savoir plus, contactez :

- Le Service Social de la CGSS :  
**SAINT-DENIS : 0262 40 59 08**  
**SAINT-PAUL : 0262 45 75 14**  
**SAINT-PIERRE : 0262 70 06 64**  
**SAINT-ANDRE : 0262 58 83 21**
- Le Service Action Sanitaire et Sociale de la CGSS au **0262 40 36 05**
- Le CCAS proche de votre domicile

*Nous vous proposons selon votre situation un entretien téléphonique, un rendez-vous, une visite à votre domicile si vous ne pouvez pas vous déplacer.*

Retrouvez toutes les informations utiles sur : [www.cgss.re](http://www.cgss.re)

RCS 314 635 483 00014 CGSS REUNION - Avril 2015 - Ne pas jeter sur la voie publique. Service Communication.

## LE SERVICE SOCIAL DE LA CGSS DE LA REUNION

au service des assurés du Régime Général et du Régime Agricole

**Un Service spécialisé et expert.**



Caisse Générale  
de Sécurité Sociale  
de la Réunion  
[www.cgss.re](http://www.cgss.re)



## Notre mission :

Vous aider à préserver votre santé ou à faire face aux conséquences de la maladie, de l'accident ou du vieillissement sur le plan social, psychologique, administratif et budgétaire.

### Protéger votre santé

**Votre santé vous préoccupe, vous avez besoin d'informations et de conseils :**

- Vous avez des difficultés pour vous faire soigner et vous vous inquiétez sur les répercussions sur vos ressources, vos proches, votre quotidien...
- Vous n'arrivez pas à faire face à vos dépenses de santé,
- Vous connaissez mal vos droits.

*L'Assistant Social peut vous aider et vous guider dans vos démarches*

### Maintenir votre emploi

**Votre état de santé rend difficile votre retour au travail :**

- Vous êtes en arrêt de travail et vous êtes et/ou déclaré inapte à votre poste de travail,
- Vous souhaitez être aidé pour votre réinsertion dans votre entreprise,
- Vous devez vous préparer à un nouveau métier.

*L'Assistant Social peut évaluer avec vous votre situation et vous aider à construire un projet professionnel adapté*



### Préserver votre autonomie

**Vous souhaitez rester le plus longtemps possible à votre domicile :**

- Vous êtes malade, handicapé, et ou âgé, et vous n'arrivez plus à assurer la gestion de votre quotidien,
- Vous avez besoin d'aide pour préparer votre retour à domicile après un séjour à l'hôpital,
- Votre logement n'est plus adapté à vos capacités physiques,
- Vous devez faire face à certains événements douloureux de la vie (décès ou placement en institution de votre conjoint(e) ou d'un proche....).

*L'Assistant Social peut vous aider à trouver des solutions adaptées (aide ménagère, habitat...).*

